

Postulat - Conseil communal du 10 février 2021

Pour un accueil de jour des enfants adaptés aux besoins actuels et futurs

Monsieur le président, Monsieur le Syndic,
Madame et Messieurs les Municipaux,
Chères et chers collègues

Actuellement, les parents boélands doivent patienter longtemps pour trouver une place en crèche pour leurs enfants, en particulier pour les tout-petits, et cette situation s'empirera dans le futur si rien n'est entrepris.

Or, le Plan général d'affectation de notre Commune est entré en force récemment, permettant une plus grande densification des habitations. Ainsi, le nombre d'habitants va fortement augmenter dans les années à venir, tout comme la demande pour l'accueil de jour des enfants. Cette offre devra donc être adaptée en conséquence.

Selon le rapport de gestion, fin décembre 2019, 155 enfants étaient en attente d'une solution d'accueil pour 550 enfants placés. De plus, de nombreuses accueillantes en milieu familial (mamans de jour) ont quitté le réseau en 2019, et il ne semble pas que leur nombre augmentera de nouveau, comme l'atteste le budget 2021. Or, il semble y avoir aussi un problème au niveau des listes d'attentes, car trop souvent des parents inscrit dans le réseau REVE déclinent une place en crèche car ils ont trouvé une place dans une autre structure d'accueil de la région. Ainsi, la liste d'attente peut être "faussement" longue et l'organisation plus difficile.

Actuellement, la plupart des crèches sont situées au centre de La Tour-de-Peilz. Or, la distance entre le centre-ville et les quartiers excentrés, comme Burier ou tout le nord de Vassin, ne favorise plus des déplacements à pied avec une poussette ou en mobilité douce. Ainsi, la voiture devient souvent le choix privilégié pour amener son enfant à la crèche.

Ainsi, j'aimerais inviter la municipalité à étudier l'opportunité de prendre des mesures afin :

- ◆ De développer de nouvelles solutions d'accueil de jour pour la petite enfance qui répondent à la demande actuelle et future;
- ◆ de coordonner les listes d'attente entre les différentes structures de la région;
- ◆ de favoriser l'implantation de structures d'accueil pour la petite enfance dans les quartiers excentrés;
- ◆ d'instaurer des critères de durabilité dans les structures d'accueil boélandes;
- ◆ d'offrir d'autres types de prestations aux parents, tels qu'un lieu d'accueil parent-enfant.

Je souhaite que ce postulat soit transmis à une commission ad hoc pour examen.

Elise Kaiser

Les Vert.e.s